

BULLETIN BIMESTRIEL

DE L'A.D.I.R.

Voix et Visages

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENNES DÉPORTÉES ET INTERNÉES DE LA RÉSISTANCE - 241, BD ST-GERMAIN, PARIS 7^e - 01 45 51 34 14

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 23 MARS 2000

GENEVIÈVE DE GAULLE ANTHONIOZ :

Mes Chères Camarades,

Avant de commencer cette Assemblée Générale nous allons évoquer les noms de nos camarades disparues cette année. Mais pensons aussi à toutes celles qui nous ont quittées dans les camps, quels qu'ils soient et depuis.

Minute de silence

Comme vous le savez nous avons beaucoup de camarades absentes, retenues par la maladie, le grand âge, que je ne peux toutes nommer. Mais je voudrais vous lire la lettre émouvante de l'une d'elle :

Je suis trop âgée (90 ans) et trop handicapée pour assister à la réunion. Pensez aux mortes, mais aussi à ces quelques malheureuses isolées dans leur coin de province !

Je m'appelle Christiane Bolle, épouse Ravelin. J'avais le n° 27263, mais où est ma carte ?

Je vous souhaite une excellente journée. Je donne mon pouvoir à Madame la Présidente actuelle et vous embrasse de tout cœur.

Nous pensons aussi en particulier à notre chère Andrée Astier qui m'a téléphoné hier, atteinte par de sérieux problèmes de santé, et qui se tient au courant de l'ADIR !

Je voudrais aussi évoquer quelqu'un qui n'est pas là mais qui a tenu une si grande place parmi nous et qui vient d'être nommée membre d'honneur de notre Conseil d'Administration : Gabrielle Ferrières. Elle faisait partie de cette première association, l'Amicale des Prisonnières de la Résistance, qui a été une des pierres fondatrices de notre ADIR. Beaucoup sont passées par la rue Guynemer où nous avons trouvé à notre arrivée un service social et médical, des chambres, un vestiaire, etc.

Gabrielle a été Secrétaire Générale de 1949 à 1955. Nous avons toujours recours à

elle quand doivent se décider les grands choix de l'ADIR. Aux côtés de Gabrielle nous avons eu le privilège de rencontrer souvent Marcel Ferrières. Homme de pensée, homme de science, homme d'action, il avait été arrêté avec sa femme peu après Jean Cavaillès dans le même groupe action du réseau « Cahors Asturies ». Il était revenu éprouvé mais serein de Buchenwald, soutenu par une force intérieure dont ses camarades ont souvent témoigné. Son souvenir nous reste très présent.

Mais il est impossible de parler de Gabrielle sans évoquer son frère Jean Cavaillès, non seulement par ce que Gabrielle et lui ont en commun dans la pensée, la conscience, le renoncement de soi-même, mais par ce que notre amie a su transmettre de l'exemplaire destin du grand philosophe, et de l'indomptable résistant. Grâce à elle, c'est une lumière qui n'est pas près de s'éteindre.



La joie de se retrouver éclate sur tous les visages...

4^eP. 4616

J'ai été heureuse de commencer cette 55^e Assemblée Générale en évoquant à travers Gabrielle, Marcel Ferrières et Jean Cavaillès ces purs moments de nos propres vies.

A travers les douleurs, les épreuves, les joies aussi, nous avons reçu cette grâce que nos vies aient une signification. Personne, ni rien ne peut nous l'enlever et cela crée entre nous un lien indestructible qui nous unit aussi aux camarades qui nous ont quittées.

Jailli de la même source, le choix de la Résistance, arrose toujours le cours de nos modestes existences. Même informes, même malades, même très vieilles, nous restons marquées par ce refus de l'inacceptable.

Voici pourquoi notre chère ADIR va tenter de survivre encore un peu avec le concours vaillant de celles qui gardent quelques forces, et le soutien moral de celles qui n'en ont presque plus.

Au début de cette réunion je salue les représentantes des Associations et des Fondations : Marie-Jo Chombart de Lauwe, Présidente de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation et de l'Amicale de Ravensbrück et Monette Gournay, pour l'Amicale de Ravensbrück.

Je m'arrête pour présenter M. Serge Barcellini, représentant le Ministre des Anciens Combattants et récemment nommé Directeur Général de l'Office National des Anciens Combattants. Nous nous réjouissons qu'il ait trouvé un moment pour nous rejoindre.

Je salue aussi nos vaillantes Déléguées qui ont un mérite de plus en plus grand. Elles sont toutes là autant qu'elles le peuvent.

Je te donne la parole, Miarka...

Applaudissements

Liste des décédées

Marie Airiau d'Annecy, Françoise Archippe de Montauban, Lucie Artus de Blaye, Raymond Barthélémy de Decize, Madeleine Bonneval d'Arcachon, Roberte Boucher de Montreau, Francine Caillou-Bonnet d'Andernos, Léa Dourheret de Cannet-Plage, Elisabeth Dreyer de Paris, Monique Elvin de Château-Thébaud, Henriette Fermé de Montrichard, Blanche Hiron de Tours, Eliane Jeannin-Garreau d'Issy-les-Moulineaux, Andrée Landy de Montpellier, Andrée Le Tac de Paris, Madeleine Martin de Bordeaux, Anne-Marceline Monier de Beaumont, Andrée Ricos-Landy de Montpellier, Réjane Ruel de Chelles, Maguy Saunier de Paris, Lidwine Stabile de Metz, Raymond Stoeffler de Saint-Max, Anasthasie Walck-Turpin de Versailles.

Liste des Excusées

Germaine Albesetti, Pierrette Allot, Gabrielle Anglès, Simone Applegade, Andrée Astier, Jacqueline Aubréé, Françoise Babilot, Ernestine Bène, Suzanne Béreault, Jeanne Berger, Jacqueline Bernier, Madeleine Besserve, Marie-Suzanne Binetruy, Anne-Marie Bizot, Paule Bohé, Andrée Bouras, Ginette Bourgeois, Marie-Marthe Boury, Yvette Boury-Brigouleix, Yvette Brévil, Lucie Brun, Marguerite Buchet, Suzanne Burdin, Marie

RAPPORT MORAL

DENISE VERNAY :

Mes Amies,

Merci Geneviève pour ton introduction à cette assemblée générale, comme toujours tu allies cœur et compréhension. J'avais préparé ce rapport d'activité pour le présenter au conseil d'administration de février ; alors j'ajoutais pour nos camarades qui n'ont pu se joindre à nous ici et qui liront *Voix et Visages*, que nous avons la vraie joie de te voir en bonne santé. Malheureusement une indisposition de dernière heure nous a privé de ta présence ce matin à la réunion des déléguées... mais bref, tu es quand même infiniment mieux que l'année dernière à pareille époque... aussi bien que notre âge à toutes nous permet de l'espérer, avec certes quelques handicaps variables des unes aux autres, mais cœur et tête tout aussi bons.

NOMBREUSES, très nombreuses sont les excusées. Parmi la centaine d'entre elles (vous en trouverez la liste dans ce bulletin), je ne citerai que les déléguées : Mmes Andrée Astier, du Languedoc, Andrée Bouras (Var), Marie Croisé (Orne), Henriette Deffieux (Pyrénées Atlantiques) mais pour la bonne cause et nous lui souhaitons un beau voyage, Monique Delobel (Alpes-Maritimes), Rosette Deville (Savoie), Henriette Foissac (Haute-Garonne), Juliette Lafont (Languedoc-Roussillon), Thérèse Loyer (Loire-Atlantique), Germaine Moreau (Saône-et-Loire), Raymonde Perrier (Rhône), Denise Place (Metz), Suzanne Retru (Auvergne), Adrienne Sakakini (Bouches-du-Rhône), Ninette Streisguth (Savoie), Bébé Thueux (Bretagne)... Malgré leurs difficultés croissantes à se déplacer elles continuent à œuvrer pour l'ADIR et nous les en remercions très vivement. J'évoquerai

aussi des membres du conseil d'administration telle notre amie Gabrielle Ferrières à laquelle Geneviève vient de rendre hommage. Elle a de plus en plus de mal à se déplacer et à sa demande nous avons accepté sa démission en lui demandant d'accepter d'être membre d'honneur de notre conseil d'administration. Jeannette l'Herminier aussi, fidèle parmi les fidèles est retenue chez elle. Vous savez chacune combien elle vous aime. Nous l'aimons aussi profondément. Marguerite Dupré et Yvette Farnoux regrettent également de ne pouvoir se joindre à nous.

Je tiens également à rappeler la personnalité de Maguy Saunier qui s'est éteinte en mai dernier. Elle avait mis depuis longtemps et jusqu'à la limite de ses forces ses compétences et son cœur au service de l'ADIR. Son mari, Guyno, a bien voulu se joindre à nous aujourd'hui pour surveiller l'enregistrement de notre assemblée. Nous l'en remercions et l'assurons de notre fidélité... De fait, suite à un malentendu nous ne disposons pas du magnétophone indispensable ! Notez, s'il vous plaît, qu'il ne pourra donc pas y avoir la transcription intégrale de notre rencontre dans ce *Voix et Visages*.

En confidence, je sais que ce rapport n'est pas drôle à écouter, il est ingrat à rédiger année par année. Je vais donc essayer de le réduire au minimum pour laisser plus de temps aux questions qu'il soulèvera ainsi qu'à notre invitée et aux interventions que celle-ci entraînera j'espère.

Nous voici donc 55 ans après notre libération, 56 ans pour nos camarades internées. *Qui l'aurait cru ?* murmurons-nous entre nous. Oui, 55 ans et toujours sur la brèche, faisant

Cahour, Neige Catala, Gilberte Champion, Yvonne Chatelain, Suzanne Chaumet, Marcelle Chevalley, Paulette Choquet, Nicole Clarence, Jeannie de Claren, Jeanne Clauvelin, Madeleine Clayssen, Adrienne Collin, Jacqueline Corbinau, Andrée Coulon, Anne-Marie Creff, Rosine Crémieux, Marie Croisé, Renée Cugnet, Henriette Deffieux, Germaine Della Giacomo, Monique Delobel, Jane Deniau, Alice Derouet, Rose Deville, Catherine Dior, Jeanne Doireau, Marguerite Dupré, Josette Durand, Fernande Escudié, Mme Fardeau, Yvette Farnoux, Marcelle Farreau, Jeanne Fauré, Odette Foiret, Henriette Foissac, Yvonne François, Paulette Freyzin, Brigitte Friang, Hortense Garcia, Marie-Thérèse Gardy, Odette Garnier, Marguerite Garry, Ange Gaudin, Fernande Gaudin, Jeanne Gebrun, Agnès Gillet, Andrée Grazélie, Elisabeth Guillemin, Suzanne Guimet, Rolande Guyonvach, Charlotte de Habicht, Marie-Adeline Hébert, Madeleine Hervé, Jacqueline Hourcabié, Germaine Huard, Odette Jarrassier, Claire Jenn, Marie Jenvrin, Hélène Joly, Suzanne Keller, Denise Kłosowska, Marie-Hélène Krauth, Henriette Labusière, Gisèle Lacombe, Renée Lacoude, Juliette Lafont, Anne-Marie Lajoix, Ninette Lalet-Lory, Germaine Lamiable, Yvonne Lamour, Andrée Larrieu, Suzanne Laurent, Suzanne Le Bourhis, Eliane Le Rolland, Jeanne Le Roy, Marie-Arsène Lengrand, Léone Lesaffre, Lucienne Lesien, Lauriane Leteul, Jeannette L'Herminier, Louise Liard-Le Porz, Jeanne Lointier, Lise London, Marthe Longetti, Simone Louviot, Thérèse Loyer, Madeleine Lucas, Jeanne Magnan, Odette Marchelidon, Simone Marelle, Germaine Marquet, Madeleine Mauguin, Renée Maurel, Renée Merlaud, Madie Mesplé-Lassalle, Andrée Mignot, Suzanne Mondamey, Jeannette Monfray-Tirlemont, Germaine Moreau, Jeanne Moreau, Raymonde Mureau, Colette Noll, Monique Nosley, Lise Pastor, Victoire Patachon, Marguerite Paugam, France Pejot, Solange Périchon, Jeannine Pernette, Raymonde Perrier, Fernande Perrot, Elisabeth Pesneau, Marie-Anne Pfeiffer, Annick-Marie Philouze, Denise Place, Marguerite Plancherel, Suzanne Plisson, Louise Poinsignon, Lucette Quignon, Christiane Ravelin, May Renault, Jeanne Rey, Rose Richard, Andrée Rivière, Zofia Romanowicz, Lucienne Sabouard, Adrienne Sakakini, Colette Sanson-Lucas, Yseult Saulnier, Colette de Schwilgué, Monique de Schwilgué, Marie-Louise Seel, Simone Serano-Velez, Yvette Sibirl, Denise Songy, Annick Sorin, Catherine Stock, Ninette Streisguth, Suzanne Suaudau-Pouvreau, Andrée de Sugny, Jany Sylvaire-Blouet, Marie Thanguy, Marthe Thomas, Jeanne Thomas, France Thouvenet, Marie-Germaine Thueux, Lucienne Tissières, Madeleine Trzcińska, Joséphine Udry, Jeanine Vallée, Madeleine Vallot, Jeanne Vandewalle, Thérèse Verschuren, Marcelle Vignolles, Marie-Rose Vogt, Odette Walling, Marguerite Walter, Odette Zonca.

face à des demandes de plus en plus pressantes sinon plus nombreuses. C'est pourquoi après avoir réaffirmé notre solidarité sans faille, notre affection réciproque – et j'aurais aimé vous faire un rapport plus intimiste, ne mettre en avant que ces liens très particuliers qui nous unissent, comprenant chacune d'entre nous, vous ici, mais aussi toutes celles qui lireont *Voix et Visages* chez elles, qui demanderont qu'on leur lise notre bulletin imprimé clairement certes, mais dans un caractère peut-être trop petit – celles que je connais mais aussi celles que je n'ai jamais rencontrées ; je voudrais toutes et chacune vous embrasser – on s'embrasse beaucoup dans le monde des anciens résistants, des anciens déportés ! – mais voilà rapport oblige et je reviens à ces demandes de témoignage direct de plus en plus pressantes. C'est cela qu'il nous reste à faire en souvenir de nos amies disparues, mais aussi par souci de l'avenir.

Je ne crois pas que nos enfants, nos petits-enfants puissent se substituer à nous dans cette tâche, mais pour que l'action des combattants, des combattantes volontaires de la Résistance, avec les risques acceptés certes, mais rendus plus cruels par la non observance de la Convention de Genève par les nazis, pour que cette action reste inscrite dans l'histoire de notre pays il nous faut nous efforcer plus que jamais de la faire connaître aux historiens en charge des livres scolaires, aux professeurs qui les utilisent. A cette fin, nous devons tenter de pénétrer leur formation à travers les universités et les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM).

Qu'y a-t-il en effet dans les manuels d'histoire des classes de troisième et de terminale dont le programme comprend l'étude de la Deuxième guerre mondiale ? Quelques pages sur le général de Gaulle et la France Libre, la Résistance intérieure est évoquée ou traitée selon les ouvrages, à peine les arrestations de résistants ; les NN (communistes) en quelques lignes. Aucune référence à la mort, la survie, la vie des résistants déportés. Plus abondamment la solution finale y trouve sa place.

La Shoah fait, par ailleurs, l'objet de très nombreuses évoquations dans tous les médias. Malgré cela on est ahuri, voire bouleversé, par les résultats d'un sondage parus dans un hebdomadaire du début février : *Sur ce que vous savez de l'Holocauste ?* (terme malencontreusement choisi par les initiateurs du sondage) auprès de jeunes de 14 à 18 ans : 76 % ne peuvent donner une réponse, à peine la moitié peut dire que *Auschwitz, Dachau, Treblinka* sont des noms de camps de concentration ! Mais plus de la moitié d'entre eux souhaitent que cette question soit davantage traitée dans les programmes scolaires. On peut douter que les réponses positives soient plus nombreuses si la même question avait été posée ainsi : *D'une manière générale connaissez-vous ou avez-vous entendu parler de Buchenwald, Ravensbrück, Mauthausen ?* par exemple. Ce n'était pas le sujet du sondage, mais combien de lignes leur seront-elles réservées dans les futurs manuels d'histoire ?

C'est le **Concours national de la Résistance et de la Déportation** qui provoque ces demandes d'intervention auxquelles nous répondons au mieux de nos possibilités. Le

thème du concours 1999 était pointu et permettait des enquêtes spécifiques, des travaux moins convenus sur « *Des plaques, des stèles, des monuments évoquent des actions de résistance et la mémoire des victimes des persécutions et des répressions de la période 1940-1945. Recherchez et commentez l'histoire de ces femmes, de ces hommes, de ces enfants* ». Il a dû être jugé trop ardu puisque le nombre d'élèves participants est passé de 50 163 en 1996 (« *Les jeunes dans la Résistance* ») à 38 200 l'année dernière pour 2 537 établissements (53 293 en 1997 sur « *Les femmes dans la Résistance* », 40 591 en 1998 sur « *Le rôle des immigrés dans la Résistance* »). Une consolation : les copies et mémoires collectifs ont entraîné des recherches personnelles et approfondies, certains resteront d'un apport réel à l'histoire locale.

Je rappelle que l'ADIR, par la personne d'une de nos vice-présidentes, Jacqueline Fleury, est présente au jury national qui décide du sujet du concours puis détermine les lauréats parmi ceux présentés par les jurys départementaux.

Le concours national de la Résistance et de la Déportation 2000 porte sur l'univers concentrationnaire dans le système nazi, nous permettra-t-il une vision plus optimiste ? En tout cas pour la première fois, trois Foundations ont uni leurs efforts pour élaborer, éditer et diffuser une plaquette commune, tirée à 40 000 exemplaires. Il s'agit de la Fondation Charles de Gaulle, de la Fondation de la Résistance et de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation. Des historiens ont été sollicités et là encore l'ADIR était présente, comme elle l'est pour la confection du *Message du déporté*, lu, en principe, dans chaque commune, lors des cérémonies du Souvenir de la Journée de la Déportation.

Concours de la Résistance et de la Déportation, cérémonies diverses locales et nationales, tout particulièrement celles du dernier dimanche d'avril, occupent nos déléguées

dans les régions. Je leur demande de bien vouloir se lever les unes après les autres et de se présenter. En effet, nous avons pris conscience que si les adhérentes de la région parisienne se connaissaient grâce à un déjeuner annuel et à une rencontre autour d'une galette des rois, celles de Paris, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Rouen, etc. pouvaient être encore des inconnues les unes des autres et que des connexions ne se faisaient qu'au travers des amitiés de longue date, des rencontres inter-régionales éventuellement. Yvonne Charrier (Seine-Maritime, Calvados), Jeannette Cilia (Haute-Savoie), Jacqueline Fleury (Yvelines), Jeanine Garrivet (Indre-et-Loire, Vienne), Yvette Kohler (Loir-et-Cher, Eure-et-Loire), Ginette Lebrell (Paris et Hauts-de-Seine), Martine Marnat (Auvergne-Limousin), Geneviève Mathieu (Val-de-Marne), Violette Maurice (nommée déléguée de la Loire en remplacement de notre regrettée Marie-Louise Bordet), Suzanne Ortz (qui a bien voulu prendre la responsabilité du Languedoc-Roussillon), Noëlla Rouget (Suisse), Ginette Vincent (Gironde, Charente-Maritime, Dordogne).

Merci à vous, merci aussi à chaque déléguée, présente ou excusée, pour ses actions et ses efforts, meneuse fatiguée de camarades de plus en plus immobilisées. Nos déléguées dans les régions n'ont pas besoin de directives particulières, conscientes qu'elles sont de cette mission de témoignage. Elles reçoivent les délibérations du Conseil d'administration et savent ainsi qu'il traite en premier lieu des questions sociales, chacune signalant les besoins affectifs ou matériels dont elle a connaissance ou dont le courrier nous informe. N'hésitez pas à faire appel à notre secrétariat pour nous signaler vos difficultés ou celles de compagnes qui ne peuvent pas ou ne veulent pas le faire elles-mêmes. Les déléguées savent aussi que l'ADIR a dû faire face à d'autres soucis que celui très urgent de trouver un nouveau siège. Pour l'heure, malgré des demandes tous azimuts nous en sommes encore au point mort. Les réponses que nous



Lauriane Bertrand (Lycée Jacques-Prévert à Dole) a obtenu le 2^e prix au concours photo organisé par les trois Foundations (cf p. 5). Professeur Daniel Hervé. Monument à Ruffey-sur-Seille (Doubs).

avons eues des différentes administrations auxquelles nous nous sommes adressées ne sont guère encourageantes, les appels lancés dans les publications d'anciens résistants et déportés, comme celui paru dans le dernier *Voix et Visages*, se sont révélés inefficaces et nous sommes encore trop vivantes pour envisager le retrait derrière une boîte postale, une adresse et possibilité de permanence hebdomadaire et d'une salle de réunion polyvalente, offres de l'Office Départemental des Anciens Combattants de Paris ou de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation.

J'ai été consultée dans le cadre d'une enquête diligentée par le Premier Ministre, suite aux conclusions du *Rapport Mattéoli*, sur la position qu'adopterait l'ADIR face à l'annonce d'une indemnité versée aux orphelins juifs dont un ou deux parents partis de France étaient morts en déportation et qui n'avaient jamais reçu ni pension ni dédommagement. Il s'agissait donc des orphelins, français ou étrangers, résidant en France pendant la guerre, et qui avaient été exclus de tout droit leurs parents étant étrangers. Le conseil d'administration d'octobre 1999 en a délibéré et a conclu que cette réparation arrivait bien tardivement. Les enfants de nos adhérentes, toutes des combattantes, étaient orphelins de guerre, en tant que tels pupilles de la nation et que le problème des catégories civiles ne

concernait pas directement nos adhérentes. Les deux grandes fédérations, FNDIR et UNADIF-FNDIR, ainsi que plusieurs amicales ont réagi différemment et ont demandé audience au Premier ministre pour protester. Cette démarche fait suite aux nombreuses protestations qu'elles avaient reçues, la déclaration faite par M. Lionel Jospin le 14 décembre au Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) étant peu claire sur la définition des ayant-droits.

Notre présence dans le **Comité International de Ravensbrück** dont le Dr Annette Chalut a été élue présidente, succédant ainsi à notre regrettée amie Rose Guérin, donne lieu à nombre d'interventions, de concert avec l'Amicale de Ravensbrück. Je salue maintenant sa présidente Marie-Jo que nous félicitons pour sa promotion dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur, je salue aussi les nombreuses camarades qui sont inscrites à l'une et l'autre des deux associations. Ce comité international se préoccupe de l'état de conservation et de présentation du camp lui-même donc en liaison avec les différentes instances allemandes qui en ont la charge. C'est aussi avec l'Amicale de Ravensbrück que nous essayons de remettre en état la cellule française du camp. Sur ces deux sujets je donne la parole à Annette...

Applaudissements

Le Comité International de Ravensbrück

Dr ANNETTE CHALUT :

Chères Amies,

Je vais essayer de vous brosser brièvement le déroulement des activités du Comité International de Ravensbrück depuis l'Assemblée Générale de mars 1999.

A cette Assemblée, nous avions décidé d'envoyer une motion à Siemens, écrite par Geneviève de Gaulle Anthonioz. L'Amicale de Ravensbrück avec Marie-Jo Chombart de Lauwe en a fait autant et dans un esprit similaire.

A Mantoue en mai 1999 où avait lieu la réunion annuelle du Comité International de Ravensbrück, nous avons appris que les Italiens et les Belges avaient agi de même. Il semble que des ressortissants-déportés des pays de l'Est dont les ressources sont très insuffisantes aient fait des dossiers. Nous n'avons pas de précision sur leur nombre.

Après la disparition de Rose Guérin en août 1998, un nouveau bureau a été élu pour une période limitée à quatre ans, les statuts ont été changés en plein accord de tous les présents.

La préoccupation majeure de la réunion a été de faire le point sur la « restructuration » du camp : une proposition d'Anise Postel-Vinay écrite à Mme Jacobbeit a été longuement discutée : des scories sur les allées – marquer le pourtour des blocs d'un muret bas en béton – évoquer le travail dans le lac à toutes les époques de l'année pour cueillir et tresser les roseaux – ménager une baraque « souvenir », musée des horreurs, des expériences humaines, assassinat des nouveaux-nés, enfants, gazage des malades et des femmes âgées, stérilisation...

Nous avons été étonnées par la surprise de Mme Jacobbeit devant un plan, nouveau pour elle, semblait-il.

La suite de la réunion a abordé les projets de la rencontre 2000, tous les cinq ans à Ravensbrück, donc recherche des subventions à prévoir. Date fixée en avril.

Il semble que la surprise de Mme Jacobbeit ait été communiquée à M. Morsch, Président de la Fondation allemande des Mémoriaux ; mais à ma propre surprise, j'ai découvert dans les documents en allemand concernant les projets de réhabilitation du camp, les souhaits de Rose Guérin dès 1991-92 ; les mêmes que les nôtres en 1999.

Cette demande de baraque-témoin a ému la Fondation et M. Morsch, de passage à Paris le 2 juillet – en présence des amis de Sachsenhausen qui nous recevaient – s'est fait répéter notre demande. (J'étais amenée là par Marie-Jo Chombart de Lauwe.)

Une nouvelle réunion « en petit comité » m'est proposée, à la date de mon choix à Oranienburg, le 10 septembre.

Le 10 septembre : outre M. Morsch, M. Lutz, président du Conseil Consultatif de la Fondation, les principaux membres du bureau du Comité International de Ravensbrück étaient présents avec Mme Jacobbeit, et j'ai pour la troisième fois présenté notre demande : modifier les projets prévus dans le plan au profit de cette baraque, et accélérer les marquages au sol (au détriment, sans doute, de la restauration des villas SS et de la Sohn-eiderei) avant 2006...

Le 11 septembre, pendant que j'étais là, j'ai assisté à la commémoration du quarantième

anniversaire du Mémorial devant les représentants du Gouvernement Fédéral et du Gouvernement du Land, des représentants des déportés et internés de toutes les nations présentes au camp. Etant prévenue à l'avance, je vous ai donc représentées et j'ai fait mon petit discours traduit en allemand pour éviter toute traduction simultanée que je n'aurais pas pu contrôler... J'ai pu visiter le camp depuis les cellules jusqu'au Jugendlager, en passant par les ateliers Siemens et la Schneiderer. La vidéo française ne fonctionne toujours pas. Nous avons des plans concrets. Un DVD est en voie de création en accord avec l'Amicale de Ravensbrück ainsi que le change de l'appareillage de projection.

La réunion préparatoire de cette année a eu lieu du 5 au 8 novembre 1999. Nous y avons mis au point le programme de la Commémoration du 16 avril 2000 ; nous avons décidé de prendre contact avec le camp de Sachsenhausen et avec le Mémorial de Ravensbrück ; nous pourrons ainsi, si nous le voulons, lors de ces journées revoir ou voir l'immensité du camp... et les films.

Nous n'avons pas jusqu'à ce jour obtenu les subventions souhaitées, nous assumerons donc nos frais individuellement. Nous espérons que la Mairie de Fürstenberg, Mme Jacobbeit, l'Amicale allemande de Ravensbrück et même le Président de la Fondation auront été plus heureux que nous pour obtenir une aide financière.

Quant au Comité International il se retrouvera pendant deux jours à Fürstenberg. Il tirera les conclusions de la commémoration, participera pendant une matinée à des dialogues avec les écoliers de la région, prendra enfin la mesure des réalisations faites dans le camp dans les douze derniers mois. Nous nous quitterons enfin avec un nouveau rendez-vous l'an prochain, en Pologne peut-être ?

Le voyage à Ravensbrück des 14-16 avril prochains, réunit 47 inscriptions.

Applaudissements

DENISE VERNAY :

Merci beaucoup Annette de ton exposé très clair.

Le devenir de l'ADIR nous préoccupe aussi bien sûr. Nous n'avons guère progressé ni pris de décision, même en ce qui concerne nos archives, maintenant bien tenues à jour grâce aux soins vigilants de Jacqueline Fleury. Notre futur déménagement nous entraînera probablement à faire des choix et il s'agit là de l'avenir immédiat.

Pas très loin non plus notre prochaine **rencontre inter-régionale**. Nous nous proposons de nous retrouver les 7 et 8 septembre 2000 à Saint-Brieuc, dans les Côtes d'Armor, pour visiter, entre autres, le site de Plouha, d'où partirent nombreux d'aviateurs alliés rescapés de combats aériens. Paulette Redouté, notre déléguée, épaulée par Jacqueline Fleury et Marie-Claire Jacob ont commencé à tracer l'itinéraire. Elles vous en présenteront les grandes lignes tout à l'heure. Marguerite Dupré qui a des amitiés dans la région nous précisera dans le *Voix et Visages* de mai-juin

l'histoire résistante de ces côtes, hauts lieux de mémoire (suite du Réseau Shelborn que vous lirez dans ce bulletin, p. 9).

Notre bulletin *Voix et Visages* est le lien nécessaire entre nous : informations, dont hélas un carnet familial comprenant trop de disparitions, mais aussi critiques de livres, souvenirs, nouvelles d'autres associations. Les cinq numéros annuels sont toujours relus et soigneusement mis en page par Charlotte Nadel. Nous en avons modernisé le mode d'envoi car la mise sous bande par une vaillante mais de plus en plus petite équipe commençait à poser des problèmes de temps et de manutention. En conséquence, vous recevrez le prochain numéro sous enveloppe plastique, à l'instar de la plupart des publications périodiques. Quant à son contenu ? Toujours peu, très peu d'échos à nos articles ou nos demandes, mais peut-être avez-vous été nombreuses à répondre directement à l'appel - sur feuille intercalaire - lancé par la Fondation pour la Mémoire de la Déportation concernant nos temps et lieux d'internement en France. Cet appel touche donc **toutes** les adhérentes de l'ADIR. Madame Corinne Jaladieu, notre invitée, a bien voulu élargir pour nous le thème de la thèse qu'elle prépare sur les prisons françaises sous l'occupation.

La **Fondation pour la Mémoire de la Déportation** a donc entrepris un recensement, qui se voudra exhaustif, des prisons, casernes, hôtels ou autres endroits où les personnes arrêtées ont séjourné plus ou moins longuement avant d'être libérées ou déportées. C'est une recherche nouvelle et importante qui s'ajoute aux autres dossiers en cours ou déjà menés à bien par la Fondation : sachez que la deuxième édition de son CD Rom, couronné par le Grand Prix Möbius France réservé aux multimédias, est maintenant disponible à son siège mais aussi à la FNAC et autres ; le livre « Mémoires des déportés partis de France autres que ceux partis de Drancy » est en voie d'achèvement ; la vidéothèque pour laquelle 76 témoignages, avec leur fil conducteur, ont été réalisés manquent des fonds nécessaires pour atteindre la centaine prévue. Mais en dernière minute j'apprends, et je tiens à vous l'annoncer la FNDIRP vient de voter un don très important, 800 000 francs, qui permettra l'achèvement de ce projet un des plus essentiels conçus par la FMD et qui tient au cœur de tous les déportés.

Nous l'avons vu, avec la **Fondation Charles de Gaulle** et la **Fondation de la Résistance**, la **FMD** a conçu la plaquette pour le Concours national de la Résistance et de la Déportation. Parallèlement, c'est aussi avec ces deux fondations qu'elle a lancé en 1998-1999, un concours auprès de photographes amateurs des meilleurs clichés sur les lieux de mémoire. Le thème, cette année-là s'y prêtait particulièrement : « Des plaques, des stèles, des monuments... » 52 élèves plus tentés par ce mode d'expression que par l'écriture ont adressé des photos à la Fondation de la Résistance. Les trois meilleures ont été récompensées par des livres et des CD Rom. Il est très encourageant de constater que trois des fondations créées pour pérenniser le souvenir de la Résistance et de la Déportation s'unissent pour mener des actions communes en direction des jeunes générations (cf photo p. 3).

La Fondation de la Résistance a notablement accru sa **Bibliothèque Nationale de la Résistance**, tant en volumes épuisés ou pas, en monographies locales, en récits édités à compte d'auteur. Elle est reconnaissante de tous les dons qui lui sont adressés et je ne saurai trop insister pour que vous ne laissiez pas en déshérence vos notes et souvenirs. Installée aux Invalides cette bibliothèque est ouverte, sur rendez-vous (01 45 51 27 06), aux chercheurs, enseignants, étudiants du lundi au vendredi.

J'ajoute que la Fondation de la Résistance, par la personne de son secrétaire général Paul Cousseran, fait de gros efforts pour trouver à l'ADIR un local qui réponde à ses besoins et nous sommes particulièrement touchées de cette marque de solidarité. A cette occasion, j'ai appris que l'ONAC, région parisienne, la FMD et la Fondation de la Résistance recevaient les unes et les autres des demandes d'associations et d'amicales en voie de disparition pour un lieu de dépôts pour leurs archives, pour leurs drapeaux. Peut-on espérer que ces organismes se concertent et adoptent une politique commune, sous l'égide de ce qui reste du Secrétariat aux Anciens combattants transféré au ministère de la Défense ?

En transition fragile plus que subtile, j'énoncerai notre présence aux différents congrès, colloques, inaugurations initiés par nos camarades déportés et résistants, tant à Paris que dans les régions. Le rapport financier que notre efficace, souriante mais très sérieuse, trésorière Odile Benoist-Lucy va vous soumettre, rendra compte des souscriptions auxquelles nous avons participées.

Comme je souhaite terminer ce rapport par une note optimiste je rappellerai combien nous sommes fières de compter parmi nous deux des trois femmes Grand'Croix de la Légion d'Honneur, le général Valérie André, ancienne d'Indochine ayant rejoint Geneviève élevée à cette dignité en 1998 et Germaine Tillion en 1999. (Je ferai une petite note une autre fois sur le nombre des femmes dans l'Ordre national de la Légion d'Honneur). Et puis aussi, l'ADIR compte depuis mars dernier trois nouvelles adhérentes : Madame Sarolta Gruia, de Paris, Madeleine Allard de Castelnau de Mandailles dans l'Aveyron, Monique Corblet de Tour-en-Bessin, Calvados. Bravo aux anciennes, bravo aux nouvelles. Merci.

Applaudissements nourris

GENEVIEVE DE GAULLE ANTHONIOZ :

Bravo pour ton rapport moral très intéressant et pas du tout ennuyeux ! Nous ne sommes pas des femmes ennuyeuses !

Avant de passer au vote, y a-t-il remarques ou questions sur le rapport moral ?

GINETTE LEBRELL :

C'est l'occasion de rappeler que les déléguées de la région parisienne se réunissent tous les lundis à l'ADIR boulevard Saint-Germain. Vous serez toujours les bienvenues ! D'autre part, si vous connaissez des camarades souffrantes, isolées ou ayant des problèmes, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Applaudissements

Le rapport moral est adopté à l'unanimité, à mains levées.

RAPPORT FINANCIER Exercice 1999

GENEVIEVE DE GAULLE ANTHONIOZ :

Je donne maintenant la parole à notre très vaillante et... très passionnée trésorière, Odile Benoist-Lucy.

ODILE BENOIST-LUCY :

Mes chères Camarades,

Après le Rapport si intéressant et exhaustif de Denise Venay sur les activités de notre Association, je n'oserais dire que je vous propose maintenant la cerise sur le gâteau. L'image semblerait abusive même si elle l'est moins qu'il n'y paraît.

Souhaitant que le rapport financier soit, sinon attractif, du moins un peu aimable j'éviterai une énumération de chiffres qui ne sont pas toujours utiles à la compréhension de l'ensemble. Celles d'entre vous qui voudraient plus de détails peuvent consulter les comptes au siège de l'ADIR. Les Rapporteurs de notre Commission de Contrôle les ont approuvés.

Je vous présenterai successivement, sous le titre **Compte de Résultat**

- d'une part, les **Produits**, c'est-à-dire les **Recettes**,

- d'autre part, les **Charges**, c'est-à-dire les **Dépenses**.

COMPTE DE RÉSULTAT : PRODUITS

Ce chapitre a été marqué en 1999 par la somme très importante provenant des droits d'auteurs du livre de notre Présidente, Geneviève de Gaulle Anthonioz, *La traversée de la nuit*, droits qu'elle a cédés à l'ADIR dans leur totalité.

Applaudissements

De ce fait nos recettes, constituées au cours des années écoulées essentiellement des dons, des cotisations et des subventions, ont atteint en 1999 un chiffre inhabituel, soit :

Montant total : 909 764 F
(contre 578 985 F en 1998).

réparti comme suit :

Cotisations membres et sections 43 753 F
(en légère diminution) (nombre de cotisants : environ 420, ce qui représente un peu plus de 3/4 des membres).

Dons 317 053 F
provenant

1) Des Amis de l'ADIR pour 180 450 F

Ce chiffre comprend les versements effectués en 1999, auxquels s'ajoutent des reliquats antérieurs, de l'exercice 1998. Nous remercions vivement nos Amis de l'ADIR de leur soutien et de leur fidélité. Nous y attachons beaucoup de prix.

2) Du Fonds de Solidarité 136 603 F

Ce poste est alimenté par les sommes versées par nos membres en plus de leur cotisation ainsi que des dons faits par les unes ou les autres ou par des amis. Nous avons pour principe de ne pas les nommer mais elles se reconnaîtront. Nous les remercions très chaleureusement. Je mentionnerai cependant M. François Maspéro qui, cette année encore, a fait un don généreux au nom de sa mère décédée, notre camarade Hélène Maspéro.

Cette année, exceptionnellement, nos amis Américains ne figurent pas parmi les donateurs. La raison en est que la totalité de leurs dons a été versée dans le passé et affectée à un compte spécial qui reste à notre disposition si notre budget le nécessite. Cela n'a pas été le cas pour le présent exercice puisque grâce aux droits d'auteurs les dépenses ont été largement couvertes par les recettes.

Subventions 5 830 F
Conseil Général
des Hauts-de-Seine 3 670 F
ONAC 2 160 F

Toutefois, ce chiffre, en regard de celui de 1998 (32 291 F) nécessite des explications. En effet, si la subvention du Conseil Général des Hauts-de-Seine (que nous rétrocérons d'ailleurs à la Section) est identique à celle de l'année précédente, nous n'avons rien touché cette année ni de l'ONAC ni de la Ville de Paris. La somme figurant au poste ONAC correspond à un reliquat 1998 que nous n'avons reçu qu'en 1999. Nous avons appris de cet organisme qu'en raison de décisions relatives aux critères d'attribution, 24 Associations dont nous sommes, n'ont pas reçu de subvention 1999. On nous a laissé entendre que cela ne présume pas de la situation pour l'année 2000, mais aucune précision ne peut être donnée pour l'instant. (*Notre Secrétaire générale se tourne alors vers M. Barcellini, directeur général de l'ONAC...*)

Ville de Paris : un quiproquo sur la date de dépôt du dossier n'a pas permis que les choses soient faites à temps. Nous n'avons donc pas reçu de subvention pour 1999 mais cela ne met pas en cause la subvention 2000.

Recettes diverses 479 212 F
dont : Droits d'auteurs : 398 596 F

L'importance de ce poste explique que le chapitre Recettes diverses ait presque triplé par rapport à 1998. Vous en connaissez l'origine et nous pouvons en être extrêmement reconnaissantes à Geneviève.

Applaudissements

Cependant je ne voudrais pas manquer de rappeler qu'année après année, Germaine Tillion nous a fait bénéficier de ses droits d'auteurs pour son livre *Ravensbrück*. Nous sommes très sensibles à sa générosité. (*Applaudissements*). En ce qui concerne les autres postes de ce chapitre, je ne m'y arrêterai pas car ils relèvent d'écritures comptables et sont constitués de remboursements à l'ADIR de sommes déboursées par l'Association.

Produits financiers 63 915 F

Ils proviennent de revenus de titres de placement ainsi que de plus-values de cession et sont à peu près au même niveau qu'en 1998.

COMPTE DE RÉSULTAT : CHARGES

Montant total : 909 764 F

tel qu'il apparaît dans l'état comptable.

Toutefois, le langage comptable ayant ses règles particulières, ce chiffre comprend le montant important des excédents de l'exercice (283 057 F). J'y reviendrai.

Le montant réel des dépenses 1999 s'élève à 626 707 F

(soit une légère diminution par rapport à 1998 : 640 603 F).

Elles sont réparties comme suit :

Aide sociale 61 999 F

(en augmentation par rapport à 1998)

Ce poste est constitué de dons annuels, trimestriels ou occasionnels, fait à des camarades que nous sommes heureuses de pouvoir aider un peu dans les moments difficiles. Il comprend également les fleurs pour les cérémonies.

Bulletin Voix et Visages 53 340 F

Le montant de ce poste varie selon les années en proportion du nombre et du volume de nos bulletins. Le compte-rendu de l'Assemblée Générale de 1999 nous a amené à y consacrer deux numéros de 12 pages chacun, ce qui explique l'augmentation de la dépense.

Ristournes Sections 6 510 F

Assemblée Générale 45 503 F

Repas Région Parisienne 4 424 F

Achat de livres-CD-Rom 40 128 F

Je ne m'attarderai pas sur ces postes. Ils représentent des débours de l'ADIR qui lui ont été ultérieurement remboursés. (cf. « Produits » – chapitre « Recettes diverses »).

Salaires et charges 273 610 F

(en très faible augmentation)

Frais généraux 120 433 F

(contre 140 901 F en 1998)

En matière de frais généraux, nous avons donc fait certaines économies provenant en particulier des postes :

Entretien du matériel 3 256 F
(contre 13 392 F)

Cadeaux 8 419 F
(contre 15 035 F)

Frais postaux 19 134 F
(contre 25 507 F)

tandis que d'autres augmentaient légèrement.

Je soulignerai simplement que ceci témoigne d'une gestion attentive due à chacune et en particulier à Elisabeth d'Armaillé qui veille au bon fonctionnement du bureau avec compétence et efficacité.

Charges financières 7 229 F
(frais de gestion du portefeuille)

Amortissements 8 170 F

Impôt Sociétés 5 360 F

Ainsi que je l'ai mentionné au début de la rubrique « Charges » le total des dépenses de l'exercice est inférieur au total des recettes d'un montant de 283 057 F. Cette situation, due je le répète, au poste « Droits d'auteur » est, bien entendu, exceptionnelle.

Si j'insiste sur son importance c'est qu'elle peut nous permettre d'envisager avec une certaine sérénité le choix d'un nouveau local pour nos bureaux puisque, ainsi que Denise Vernay vous l'a dit, nous devons déménager cette année et ne pourrons vraisemblablement pas bénéficier d'un local mis à notre disposition par un organisme public.

Quant au budget prévisionnel pour l'année 2000 tel qu'il a été établi par notre expert-comptable, il ne prévoit pas de grands changements, juste une légère augmentation par rapport à l'année qui vient de s'écouler.

Je terminerai donc sur une note optimiste qui vous expliquera mon image de la cerise sur le gâteau !

Je vous remercie de votre attention.

Vifs applaudissements

GENEVIEVE DE GAULLE ANTHONIOZ :

Merci, chère Odile, pour ce rapport très clair.

Je remarque que nos subventions sont très faibles et que nous subsistons grâce aux Amis de l'ADIR français et américains auxquels je voudrais dire toute ma reconnaissance et surtout à leur Président André Postel-Vinay.

Pour les dons je suis très frappée par le nombre des adhérentes qui payent leur cotisation malgré l'âge très avancé pour certaines.

Je demande maintenant à nos Commissaires aux Comptes de nous présenter le rapport de la Commission de Contrôle financier.

Geneviève Mathieu lit le rapport de la Commission de Contrôle financier établi avec Denise Villard.

Aucune question n'étant posée, les rapports sont adoptés à mains levées à l'unanimité.

La Présidente demande alors s'il y a d'autres candidatures pour la Commission de Contrôle financier, et, en l'absence de candidatures, si nos vérificateurs aux comptes acceptent de renouveler leur mandat.

Geneviève Mathieu et Denise Villard sont donc reconduites dans leur fonction.

Applaudissements

GENEVIÈVE DE GAULLE ANTHONIOZ :

Mes amies, nous avons donc le grand plaisir de recevoir Monsieur Serge Barcellini, nouvellement nommé au poste de Directeur de l'Office National des Anciens Combattants (ONAC). Mais s'il est avec nous aujourd'hui, c'est qu'il représente Monsieur Masseret, Secrétaire d'Etat à la Défense chargé des Anciens Combattants. Monsieur Barcellini, nous vous écoutons.

SERGE BARCELLINI

Madame la Présidente, Mesdames,
Je tiens à vous remercier.

Je vous adresse un message de sympathie de la part de M. Jean-Pierre Masseret qui ne peut être parmi vous mais qui éprouve de la sympathie pour ce que vous avez été et ce que vous représentez dans le monde de la Mémoire et de la Nation.

Nous sommes aujourd'hui à un tournant en raison de la disparition progressive de votre génération. Le ministère vit plus maintenant avec les anciens de la guerre d'Algérie. Le monde associatif des anciens combattants est entrain de mourir. Ce sont des interrogations que nous retrouvons partout dans le monde associatif : tous sont actuellement confrontés aux problèmes de locaux, de subventions, etc.

En ce qui concerne le « devenir » nous avons deux décisions à prendre : **droit à réparation et droit à la solidarité.**

Pour le droit à réparation nous sommes aujourd'hui en présence d'une « queue de comète ». Deux dossiers sont ouverts : la question des orphelins de la déportation juive et le droit à réparation ouvert par les Allemands qui vous concerne ; mais je sais que vous n'en voulez pas.

La Fondation de la Mémoire de la Déportation devrait en accepter une partie. C'est mon devoir de le dire.

Le devoir de mémoire est le problème de l'Etat et de la Société Civile. Le problème du site de Ravensbrück est un problème typique de l'intervention des collectivités publiques. Nous devons rester très vigilants sur ce problème. En ce qui concerne le Concours national de la Résistance et de la Déportation il a toujours été porté par le monde de la Résistance et nous devons maintenant nous occuper de son devenir.



De gauche à droite : Annette Chalut, Jacqueline Fleury, Odile Benoist-Lucy, Geneviève, Denise Vernay, Serge Barcellini, Elisabeth d'Armaillé.

COMPTE DE RÉSULTAT 1999 (CHARGES)

CHARGES	31/12/99	31/12/98
AIDE SOCIALE	61 999,00	47 786,00
BULLETIN « VOIX ET VISAGES »	53 340,15	39 985,28
RISTOURNES SECTIONS	6 510,00	11 067,50
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	45 503,00	35 257,10
REPAS RÉGION PARISIENNE	4 424,00	7 030,00
JOURNÉES INTERRÉGIONALES		47 065,00
ACHATS DE LIVRES ET CD ROM	40 527,76	6 175,31
SALAIRS ET CHARGES SOCIALES	273 610,94	272 874,78
FRAIS GÉNÉRAUX	120 432,90	140 901,37
Fournitures de bureau	10 399,52	8 571,79
Loyer	1 000,00	1 000,00
Location matériel de bureau	3 666,24	3 615,58
Charges locatives et assurance	6 029,85	5 884,00
Entretien des locaux	2 184,50	3 720,00
Entretien du matériel	3 256,20	13 492,60
Honoraires	33 044,40	33 507,20
Cadeaux	8 419,00	15 034,50
Pourboires et dons	9 050,00	8 800,00
Frais de déplacement	5 866,00	4 025,00
Réceptions	6 910,00	6 870,30
Frais postaux	19 133,91	23 506,65
Téléphone	6 898,23	6 593,39
Commissions bancaires	263,05	391,36
Cotisations	2 170,00	3 740,00
Taxe d'habitation	2 142,00	2 149,00
CHARGES FINANCIÈRES	7 228,92	13 561,25
AMORTISSEMENTS	8 170,00	8 435,00
IMPOT SOCIÉTÉS	5 360,00	10 464,00
EXCÉDENT	261 485,75	
TOTAL CHARGES	888 592,42	640 602,59

COMPTE DE RÉSULTAT 1999 (PRODUITS)

PRODUITS	31/12/99	31/12/98
COTISATIONS MEMBRES ET SECTIONS	43 753,00	46 630,00
DONS	295 882,29	264 774,89
Amis américains		50 000,00
Amis de l'ADIR	180 450,00	59 708,30
Fonds de solidarité	115 432,29	155 066,59
SUBVENTIONS	5 830,00	34 291,00
O.N.A.C.	2 160,00	5 661,00
Conseil Général des Hauts-de-Seine	3 670,00	3 630,00
Ville de Paris		25 000,00
RECETTES DIVERSES	479 211,85	167 835,92
Ventes de livres	22 137,20	6 991,00
Ventes de CD Rom	12 250,00	
Remboursements Association		
France Algérie	3 336,70	2 921,40
Droits d'auteurs	398 596,45	75 805,52
Participation repas Assemblée Générale	36 770,00	24 590,00
Participation repas Région Parisienne	4 620,00	7 418,00
Participation « Journées Interrégionales »		50 110,00
Divers	1 501,50	
PRODUITS FINANCIERS	63 915,28	65 453,30
Revenus des titres de placement	49 657,06	51 892,05
Plus values de cession de titres	14 253,08	13 561,25
Ecart de conversion	5,14	
DEFICIT		61 617,48
TOTAL PRODUITS	888 595,42	640 602,59

La Société Civile ne pourra jamais faire tout et le rôle des Fondations est donc essentiel. Les Fondations seront le complément de l'Etat dans le monde de l'Education Nationale.

Il faut que nous soyons attentifs à accompagner cet avenir.

Applaudissements

GENEVIÈVE DE GAULLE ANTHONIOZ :

Monsieur le Directeur, je vous remercie très chaleureusement pour votre exposé, et permettez-moi aussi de vous remercier pour votre présence parmi nous et pour le temps que vous nous consacrez. Nous souhaitons qu'une coopération très étroite soit maintenue puisque... nous sommes encore vivantes !

Applaudissements

Elections au Conseil d'Administration

Chères amies, nous allons maintenant procéder aux élections au Conseil d'Administration.

Cette année, huit postes sont à pourvoir, mais nous n'avons que sept candidatures :

– 5 membres sortants, rééligibles, que vous connaissez bien : Odile Benoist-Lucy, Annette Chalut, Marguerite Dupré, Ginette Lebrell, Christiane Rème,

– et 2 nouvelles candidates :

- Jeannie de Clarens (Déportée)
- Jacqueline Pardon (Internée).

Nous avons toujours essayé de maintenir une présence de nos camarades internées, parce que nous sommes d'abord des Résistantes.

Jeannie de Clarens n'a pas pu nous rejoindre aujourd'hui, mais Jacqueline Pardon est parmi nous, et vous la connaissez déjà bien aussi. Je ne vais donc vous les présenter que très brièvement.

Nouvelles candidates

Jeannie de Clarens, connaissant l'allemand était, dès juin 1940, l'assistante du Maire de Dinard pour les contacts avec le Haut-Commandement allemand. Cela lui permet très tôt de faire passer des renseignements en Angleterre. Arrêtée par la Gestapo en février 1941, internée à Rennes, relâchée faute de preuves... Sur Paris, grâce à un travail de « couverture », elle est en contact quotidien avec les services économiques de l'Hôtel Majestic (1941-1943). Réseau Druides, réseau Alliance... Arrêtée en Bretagne en avril 1944, prison centrale de Rennes, puis Fresnes, Ravensbrück (57661), Königsberg... Libérée en avril 1945 à Ravensbrück par la Croix-Rouge suédoise. Par la suite, carrière d'interprète au niveau international. En février 1947, elle avait épousé Henri de Clarens, ancien résistant et déporté. Elle est titulaire de la Médaille militaire, de la Médaille de la Résistance avec Rosette, de la King's Medal for Courage, a reçu la Médaille d'Or de la CIA, a été élevée au grade de Commandeur de la Légion d'Honneur.

Applaudissements

Jacqueline Pardon entre en avril 1941 au Mouvement « Défense de la France ». Très rapidement elle devient membre du Comité Directeur. Arrêtée en juillet 1943 par la Gestapo, elle connaît Fresnes jusqu'en décembre 1943. Libérée faute de preuves, elle est « enlevée » par Défense de la France, puis au printemps 1944 rejoint les maquis de la « Région D » (Dijon), effectue plusieurs missions... fait partie d'une mission de rapatriement de déportés (Bergen-Belsen, Hambourg, Neuengamme, avril 1945).

Travaille – entre autres – au ministère de la Culture, rapporteur du IV^e plan dans une commission Education-Culture. Elle est membre du Bureau de l'Association Défense de la France, responsable pour l'ADIR du Concours de la Résistance & de la Déportation pour Paris, elle représente l'ADIR à l'ONAC-Paris. Elle est titulaire de la

Médaille de la Résistance, Croix de guerre et Officier de la Légion d'Honneur.

Applaudissements

Des camarades parcourent les rangs pour relever les bulletins de vote.

Résultats du Vote

Suffrages exprimés : 222

Sont réélues avec 222 voix : Mmes Odile Benoist-Lucy, Annette Chalut, Marguerite Dupré, Ginette Lebrell, Christiane Rème.

Sont élues :

Jeannie de Clarens avec 209 voix, Jacqueline Pardon avec 204 voix.

Les 7 et 8 septembre 2000

Rencontre interrégionale à Saint-Brieuc

GENEVIÈVE DE GAULLE ANTHONIOZ :

Je salue une de nos chères camarades belges, Lily de Gerlache, Vice-Présidente du Monument de Ravensbrück. Je la remercie et salue Dominique Veillon, amie très fidèle, chercheur à l'Institut d'Histoire du Temps Présent.

Jacqueline Fleury va maintenant nous parler de notre rencontre interrégionale, qu'elle a préparée, avec grand soin, avec quelques camarades.

JACQUELINE FLEURY :

Nous irons sur les pas des Evadés de France depuis les Côtes d'Armor dont voici le programme.

Le 7 septembre, nous partirons de Saint-Brieuc pour Saint-Quay-Portrieux, où une stèle rappelle le drame vécu par des jeunes gens dont le bateau fut arraisonné en 1943 alors qu'ils tentaient de rallier l'Angleterre. Nous serons accompagnées d'un témoin, M. Lechaux. Puis arrêt à Plouha, à la Maison d'Alphonse, lieu de rendez-vous pour ceux qui se préparaient à embarquer pour Londres (135 aviateurs et agents alliés).

Nous déposerons ensuite une gerbe devant le monument qui rappelle, plage Bonaparte, l'héroïsme de ceux qui aidèrent ces évasions. Nous y serons accompagnées par notre ami Pierre Sibiril, mari d'une de nos camarades, qui nous commentera les événements qui se sont déroulés dans ce haut lieu de la résistance bretonne.

Vous lirez à ce sujet dans ce Voix et Visages un texte de Marguerite Dupré sur le réseau Shelborn.

Repos et déjeuner à la Pointe de l'Arcouest et nouveau départ pour Lézardieu et Tréguier. A notre retour à Saint-Brieuc dépôt de gerbe au Monument de la Résistance, en présence de témoins de la Résistance brioche.

Le lendemain 8 septembre, départ pour le Val André, Erquy, Sables d'Or, et arrêt à la baie de la Fresnay d'où un groupe de jeunes s'est embarqué et qui aussi fut arraisonné en pleine mer.

Enfin un dépôt de gerbe à Saint-Cast devant le Monument aux Evadés de France avant de déjeuner près de la plage de Pen Guen.

Retour à Saint-Brieuc vers 17 heures.

C'est donc tout à la fois un très beau et très émouvant parcours. J'espère que nous y serons nombreuses, que le soleil sera avec nous et pensez à renvoyer en temps voulu la fiche d'inscription jointe.

Applaudissements

GENEVIÈVE DE GAULLE ANTHONIOZ :

Merci, chère Jacqueline de ce très bel exposé. J'espère que nous viendrons très nombreuses pour bénéficier de ce parcours très évocateur.

Y a-t-il questions ou remarques ?

LILY DE GERLACHE :

Merci de l'accueil que je reçois toujours à l'ADIR. Je vous fais part d'un événement qui aura lieu en Belgique : l'érection, avec l'aide, entre autres de l'Amicale de Ravensbrück, d'un monument mémorial dédié aux femmes et enfants déportés à Ravensbrück en témoignage et mémoire de la Résistance au féminin. Ce projet de monument a reçu un prix pour sa qualité artistique et son symbolisme artistique. Une phrase d'une Résistante belge, décapitée à la hache, y figure : *Je suis heureuse car ce qui m'arrivera sera pour vos enfants demain.*

Je vous remercie de participer à ce monument et nous serons heureuses que vous veniez à son inauguration prévue à la fin de l'année.

Applaudissements

GENEVIÈVE DE GAULLE ANTHONIOZ :

Nous ouvrons une souscription dès aujourd'hui. Elle paraîtra dans *Voix et Visages* car nos camarades belges ont toujours été si proches de nous. Comme des sœurs, presque du même peuple (voir p. 10).

MARIE-JO CHOMBART DE LAUWE :

A propos de la rencontre à Saint-Brieuc, je vous indique que j'ai très bien connu cette région et ses monuments très importants. De plus, nous avons retrouvé récemment les documents envoyés par notre Commando qui ont permis aux Anglais de venir attaquer : opération « Farenheit ». Je suis à votre disposition.

Applaudissements

Geneviève de Gaulle Anthonioz remercie Marie-Jo Chombart de Lauwe et donne la parole à Madame Jaladieu, agrégée d'Histoire, qui prépare une thèse sur les Centrales de Rennes et Eysse. Elle a bien voulu nous parler ici des prisons de France, sur lesquelles nous avons bien peu de connaissance.

Mme Jaladieu nous remercie de notre accueil qu'elle apprécie aussi en tant que professeur.

L'exposé de Madame Corinne Jaledieu paraîtra dans le prochain bulletin ainsi que les interventions qui ont suivi.

Ravivage de la flamme

L'autocar en retard, donc juste, juste sous l'arc de Triomphe où nous nous joignons aux militaires déjà en place : ceux de la Fédération Nationale du Train, de l'Association des Officiers de réserve du Train et de celle des sous-officiers du Train ainsi que des Cadets de Saumur.

Belle cérémonie avec les musiques correspondantes. Mais pas de *Chant des marais*. Le Général Combette, président du Comité de la Flamme, nous en a exprimé ses regrets tout en nous expliquant que la flamme que nous venions de raviver était celle du souvenir certes, mais aussi celle de l'espérance. Nous le remercions de son accueil et avons compris son message : nous fixerons plus à l'avance la date de notre cérémonie à laquelle nous convierons les générations qui nous suivent. Nous étions là encore nombreuses et avons fait grande impression sur les militaires présents.

Le dîner qui a suivi, aux Salons de Bercy, a regroupé une assistance, joyeuse d'avoir enfin le temps de bavarder, de 55 personnes.

A l'année prochaine !

Réseau Shelborn

Le 23 mai dernier, j'ai eu le plaisir de remettre officiellement la rosette de la Légion d'Honneur à notre camarade 57000, Yvette Guéguen Sibiril : l'amitié qui nous lie depuis cinquante-cinq années s'est nouée durant l'été 1944, au fort de Romainville lorsque j'ai eu connaissance du drame qu'Yvette et sa mère venaient de vivre en assistant impuissantes à l'exécution de leur époux et père, carbonisé sous leurs yeux dans la maison familiale de Trébivan.

Déportées l'une et l'autre dans le même convoi, celui du 15 août 1944, les deux femmes étaient séparées quelques semaines plus tard : Madame Guéguen restait à Ravensbrück où elle mourait en janvier 1945. Yvette partait pour le kommando de Torgau et nous devions poursuivre ensemble la même « Traîne sauvage ». A son retour en France, notre amie épousait un camarade de résistance, Pierre Sibiril du réseau « Vengeance » qui participa en janvier 1944 au sauvetage de neuf aviateurs rescapés du crash de deux forteresses volantes B17. Le couple vit aujourd'hui à Plouha, dans les Côtes d'Armor. A quelques kilomètres de leur domicile se dresse une stèle de granit dédiée aux résistants de l'opération « Shelborn », nom de code du regroupement et du rapatriement d'aviateurs alliés, montés par l'Intelligence Service à la fin de l'année 1943.

C'est un des hauts lieux de la Résistance, celui de l'anse Cochat, sur les hauteurs de la plage Bonaparte et c'est là qu'Yvette a souhaité se voir remettre sa médaille.

L'opération Shelborn a impliqué tout au plus une douzaine de personnes, Plouhatains pour la plupart : une poignée d'hommes et de femmes, animés par un même patriotisme, a permis en huit interventions entre janvier et juillet 1944, le retour vers l'Angleterre de cent trente-cinq aviateurs alliés et de quinze agents secrets, le nombre réel étant proche de cent-cinquante.

« Bonjour tout le monde à la maison d'Alphonse ». Quand parvenait sur les ondes cet ultime message de la BBC on savait qu'à

la nuit tombante – une nuit sans lune – il fallait gagner par les chemins creux la plage située entre deux blockaus au large de laquelle une vedette britannique attendait sa cargaison.

Guidés par de courageux convoyeurs à travers les landes minées – mines qu'il avait fallu préalablement repérer et baliser à l'aide de petits chiffons – les aviateurs descendaient en file indienne la falaise haute de cinquante à soixante-dix mètres. Cette descente périlleuse, dirigée par Job Mainguy et Pierre Huet, s'effectuait dans l'obscurité totale, au milieu des ronces, des cailloux, des fougères et des orties ; elle se faisait souvent sur le derrière, avec des glissades, à la recherche d'une prise fiable à laquelle s'agripper pour éviter la chute dans le vide. Lors d'une de ces expéditions, l'un des rescapés, Val Williams, évadé de la prison de Rennes la jambe fracturée, dut être descendu sur une civière ! C'était insensé de danger !

La Royal Navy attendait au large, à deux milles de la côte au moyen d'une corvette. Deux chaloupes, descendues à la force des bras d'une douzaine d'hommes et dirigées par les rameurs anglais, faisaient le reste du trajet, guidées du littoral par un feu fixe, à même la mer : une jeune fille de dix-huit ans, Marie-Thérèse le Calvez devait tenir en permanence la lumière bleutée de sa lampe de poche. Un autre feu, à mi-hauteur de la falaise, tenu par Job Mainguy, émettait un signal en morse. La moindre erreur, la moindre négligence dans le maillon et c'en était fait de la mission. Pour accueillir et aider les marins anglais dans leurs manœuvres, les agents français n'hésitaient pas à entrer dans l'eau jusqu'à la taille afin d'éviter les échouages. Les barques repartaient lestées de leur précieux chargement sous la menace des canons tout proches de la pointe de la Tour. Le retour des sauveteurs vers la maison d'Alphonse se faisait les bras chargés d'armes et de ravitaillement dans le plus grand silence.

En 1993, Joseph Monjaret, alias « Hervé », radio de Jean Moulin, suggéra à un journaliste



Dans les Côtes d'Armor : Plouha.

breton, Alain Nédellec d'écrire un livre relatant l'histoire de ce réseau avant que n'en disparaissent les modestes héros.

Ce livre, édité à compte d'auteur est malheureusement épousé. Je l'ai lu « avec la peur au ventre ». Il permet de comprendre l'univers hostile dans lequel ces hommes et ces femmes étaient amenés à se mouvoir. L'occupation n'était pas seulement une patrouille allemande de temps en temps. C'était l'épée de Damoclès suspendue en permanence au-dessus de la tête des résistants. Tombés du ciel quelque part en France, les pilotes qui, pour la plupart ne parlaient pas français, ne disparaissaient pas comme par enchantement. Il fallait les récupérer, leur trouver parfois pour plusieurs semaines, logis, table, vêtements, chaussures ; leur arrivée dans les petites gares de Saint-Brieuc et de Guingamp, puis, à la faveur de la nuit, dans la commune de Plouha, n'était pas une mince affaire. Et, ce qui est extraordinaire, c'est qu'il n'y ait eu aucune arrestation bien que les Allemands aient fini par découvrir le « pot aux roses » et incendié la maison d'Alphonse le 23 juillet 1944.

Les résistants parvinrent tous à s'en tirer. « Un vrai conte de fées » affirme Alain Nédellec. Un document audio-visuel « Passagers de l'ombre » a par ailleurs été réalisé en 1995. Ce film est le récit vivant et authentique d'une aventure qui est l'une des plus remarquables de la deuxième guerre mondiale car elle fut collective. Elle a laissé un souvenir durable dans la mémoire des habitants de la région mais elle suscite également chaque année la visite de milliers de touristes français et étrangers qui viennent méditer devant ces lieux témoins d'un si extraordinaire exploit.

Notre camarade Yvette, dont la famille a payé un si lourd tribut à la patrie ne pouvait faire un meilleur choix pour recevoir sa rosette.

Marguerite Dupré

BIENHEUREUSE NATHALIE TULASIEWICZ

Laïque et martyre (1906-1945)

Cette jeune Polonaise était enseignante, et engagée comme animatrice dans l'apostolat des laïcs, à Poznan. Puis arriva l'occupation nazie. Le Service du travail obligatoire envoyait régulièrement en Allemagne son lot de travailleuses. En 1943, Nathalie décida de partir à son tour volontairement pour accompagner les jeunes femmes et leur assurer une assistance religieuse. Elle fut arrêtée pour sa foi en avril 1944, et déportée au camp de concentration de Ravensbrück. Elle fut tuée dans les chambres à gaz, le 31 mars 1945 : c'était cette année-là le Samedi saint.

*Que monte à Dieu le Père,
dans l'Esprit Saint, la louange
de l'Eglise pour le don du salut dans le
Christ Seigneur, maintenant
et pour les siècles à venir !*

Jean-Paul II, IM, 13

in : *Magnificat*, mars 2000, éd. Tardy.

Nos félicitations et nos remerciements à notre présidente !

La traversée de la nuit a largement dépassé le tirage de 200 000 exemplaires. A l'occasion du Salon du livre, ce récit a été présenté par l'Express comme le meilleur livre de l'année.

Il a été traduit en allemand, américain, anglais, polonais, portugais et le sera en espagnol et en coréen.

Il est disponible en écriture braille.

Il a aussi été édité par Libraphone (Vox Libri) sur CD interprété par Corinne Jahia.

Mémorial Ravensbrück



Souscriptions :

- *Monument Ravensbrück à la mémoire des Femmes prisonnières politiques a.s.b.l.*
- *Avenue P. Hymans 122/6, 1200 Bruxelles - Belgique. Compte n° 088-2096204-29*
(Voir l'intervention de LILY DE GERLACHE, p. 8).

CARNET FAMILIAL

NAISSANCE

Thomas, le 7 février 2000, troisième arrière petit-enfant de Marie Thanguy et du colonel, Rennes.

DÉCÈS

Nous avons le vif regret de vous faire part du décès de :

Henriette Fermé (27134-50318), Montrichard, le 7 février 2000 ;

Francine Caillou-Bonnet (42155), Andernos, le 12 février 2000 ;

Elisabeth Dreyer, Paris, le 28 février 2000 ;

Raymonde Barthélémy (15083), Decize, février 2000 ;

Raymonde Stoeffler (50408), Saint-Max, mars 2000 ;

Marie Airiau (27031), Annecy, mars 2000 ;

Roberte Boucher (57782), Montereau, le 7 mars 2000 ;

Léa Douhéret (97209), Canet-Plage, le 17 mars 2000 ;

Francine Sébastien-Johnston, Dinard, le 17 mars 2000 ;

Marcelle Larsen, Orléans, Déléguée-adjointe du Loiret, le 26 mars 2000.

AVIS DE RECHERCHE

Qui aurait connu : Marie-José Tinchant née à Anvers le 8 avril 1916, arrêtée en juin 1944 (Prison Saint-Gilles à Bruxelles) décédée à Ravensbrück le 28 mars 1945 à 24 heures ?

Ecrire à l'ADIR.



M. Francis Lacoudre, Ami de l'ADIR, recherche renseignements sur : Thérèse Lethias, née Mouillot (27461) décédée le 6 ou 7 août 1944 à Ravensbrück.

Ecrire à l'ADIR.

Société des Amis de l'ADIR

Nous rappelons aux membres des familles de nos compagnes décédées, ainsi qu'aux enseignants et à tous ceux qui sympathisent avec les Anciennes Déportées et Internées de la Résistance, que l'adhésion à la Société des Amis de l'ADIR donne droit au service de notre bulletin (5 n° par an) : cotisation minimum 120 F.

Etablir le chèque au nom de :

Société des Amis de l'ADIR,
241, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris

Directeur-Gérant : G. ANTHONIOZ
N° d'enregistrement à la Commission paritaire : 31 739
Imp. CHIRAT - 42540 Saint-Just-la-Pendue. N° 9281

Rencontre Inter-Régionale de l'ADIR
Saint-Brieuc : 7 et 8 septembre 2000
Les évasions de France depuis les Côtes d'Armor

Jeudi 7 septembre :

9 h 00 : Départ hôtel
9 h 30 : Saint-Quay Portrieux
10 h 15 : Plouha
13 h 00 : Déjeuner à la Pointe de l'Arcouest
15 h 00 : Départ pour Lézardieu
18 h 00 : Retour à Saint-Brieuc

Vendredi 8 septembre :

9 h 00 : Départ hôtel
Par la côte nous irons à
11 h 30 : Saint-Cast – dépôt de gerbe devant le Monument aux Evadés de France
13 h 00 : Déjeuner au restaurant de la plage de Pen Guen
Retour à Saint-Brieuc pour 17 h afin de permettre à celles qui le désireront de prendre un train.



BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM, Prénom :

Adresse :

.....

Versement à l'inscription : 700 F

Comprenant 1^{er} versement pour l'hôtel (arrhes)
2 repas et les transports en autocar

Pour l'hôtel préciser (rayer les mentions inutiles) : ..

Chambre à 2 lits (2 personnes)	Oui/Non	Nuit du 6 au 7 septembre	Oui/Non
Chambre à grand lit (2 personnes)	Oui/Non	Nuit du 7 au 8 septembre	Oui/Non
Chambre 1 personne	Oui/Non	Nuit du 8 au 9 septembre	Oui/Non

PRIX DE L'HÔTEL (Parking privé)**

Chambre Simple/bain : 280 F
Chambre Double/bain : 315 F
Chambre Simple/douche : 255 F
Chambre Double/douche : 280 F
Petit déjeuner : 42 F

Bulletin à retourner avant le 20 juin accompagné du chèque à l'ordre de l'ADIR à :
ADIR, 241, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris